



1. Le Déterminant

Le Déterminant article

L'article est un mot variable qui se rapporte au nom en le précisant de façon claire ou plutôt vague. Il en indique le genre et le nombre. Il ne s'emploie jamais seul.

Il existe trois sortes d'articles: l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif

L'Article défini

L'article défini se place devant un nom dont le sens est bien déterminé. C'est clair et précis.

L'article défini se présente sous trois formes différentes:

Article défini simple

Article défini éliidé

Article défini contracté

Les articles définis simples sont: *le, la, les*

L'Article défini éliidé: *l'*

Quand le nom commence par une voyelle ou un h muet, le "e" ou le "a" de l'article défini singulier est éliidé, c'est-à-dire enlevé, supprimé.

L'Article défini contracté

Enfin, il y a l'article défini contracté où deux mots ont été fusionnés pour donner un seul mot. Ce sont : ***au*** (à le), ***aux*** (à les), ***du*** (de le), ***des*** (de les).

L'Article indéfini

L'article indéfini se place devant un nom qui désigne un ou plusieurs êtres vagues, imprécis, indéterminés.

Les articles indéfinis sont: *un, une, des*

L'Article partitif

L'article partitif se place devant le nom d'objets qui ne peuvent pas se compter. Il ne précise qu'une quantité indéterminée d'une ou plusieurs choses.

Les articles partitifs sont: *du, de la, des*



Le Déterminant adjectif

Le déterminant adjectif est un mot variable qui se place devant le nom pour le déterminer, pour le préciser.

Il y a six sortes de déterminants adjectifs: L'adjectif démonstratif, l'adjectif possessif, l'adjectif numéral, l'adjectif indéfini, l'adjectif interrogatif et l'adjectif exclamatif.

L'Adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif détermine le nom en montrant l'être ou l'objet dont il s'agit. Il ajoute une idée d'indication.

Les adjectifs démonstratifs sont: **ce, cet, cette, ces**

L'Adjectif possessif

L'adjectif possessif détermine le nom qui suit en indiquant à qui appartient la personne, l'animal ou la chose qu'il désigne. Il ajoute une idée de possession.

Les adjectifs possessifs sont:

mon	ton	son	notre	votre	leur	masc. sing.
ma	ta	sa	notre	votre	leur	fém. sing.
mes	tes	ses	nos	vos	leurs	masc. et fém. plur.

N.B. Sachez bien distinguer l'adjectif démonstratif **ces** de l'adjectif possessif **ses**.

L'Adjectif numéral

L'adjectif numéral cardinal précise le nombre. Il est invariable. L'adjectif numéral ordinal indique le rang, l'ordre ou la fraction. Il s'accorde en genre et en nombre comme l'adjectif qualificatif.

Dans le premier cas, il indique la quantité: Lisez les **quatre** lettres.

Dans le deuxième cas, il indique l'ordre: Lisez la **quatrième** lettre.

QUELQUES CAS SPÉCIAUX (**VINGT, CENT et MILLE**)

Vingt

L'adjectif numéral vingt prend la marque du pluriel s'il est multiplié par le nombre quatre et s'il n'est pas suivi d'un autre nombre.

80: **quatre-vingts** (4 fois 20)

87: **quatre-vingt-sept** (4 fois 20 + 7)

480: **quatre cent quatre-vingts**

N.B. Dans les adjectifs numéraux composés, on joint les nombres moindres que **cent** par un trait d'union, sauf s'ils sont reliés par **et**.

21: vingt **et** un

**Cent**

L'adjectif numéral cent prend la marque du pluriel s'il est précédé d'un adjectif numéral qui le multiplie et s'il n'est pas suivi d'un autre nombre.

Exemples: 600: six cents

710: sept cent dix

Mille

L'adjectif numéral mille est toujours invariable.

N.B. Les noms **millier, million, milliard, billion**, etc. varient au pluriel.

L'Adjectif indéfini

L'adjectif indéfini détermine le nom d'une manière plutôt vague et indéfinie. Il précise le nom.

Les principaux adjectifs indéfinis sont:

autre	aucun	certain	chaque	maint	même	nul
plusieurs	quel	quelconque	quelque	tel	tout	

- **Certain** est adjectif indéfini quand il signifie "un" ou "quelque".
- **Tel** est adjectif indéfini quand il a le sens de "pareil", "semblable".
- **Tel que** amène soit une comparaison, soit une énumération. **Tel** s'accorde avec le nom concerné. (Ex.: Plusieurs langues **telles que** le latin et le grec sont moins employées de nos jours.)
- L'adjectif indéfini **chaque** est toujours au singulier.

L'Adjectif interrogatif

*L'adjectif interrogatif détermine le nom en posant une question. ☞ **Quel, quelle, quels, quelles***

L'Adjectif exclamatif

L'adjectif exclamatif détermine le nom en exprimant l'étonnement.



2. Le Nom

Le nom est un mot variable qui désigne les êtres ou les choses. Les choses comprennent non seulement les objets, mais aussi les sentiments, les saisons, les lieux, les moments, etc.

Le Nom commun

Le nom commun est un mot qui désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses de la même espèce. Accompagné le plus souvent d'un déterminant, ces deux espèces de mot auront le même genre (fém./masc.) et le même nombre (sing./plur.).

On omet le déterminant dans certains proverbes, expressions et énumérations suivies d'un pronom récapitulatif.

Exemples: Avoir honte, perdre pied, en public

Qui prend mari prend pays!

Hommes, femmes et enfants, tous étaient invités à la fête.

2.2 Le Nom propre

Le nom propre désigne telle personne, tel animal ou tel objet en particulier. Il prend toujours une majuscule.

Exemples:

L'accord des noms propres:

Le nom propre reste au singulier quand il désigne:

la personne elle-même: Les Hugo, les Molière et les Balzac ont écrit de grandes oeuvres.

des familles entières non illustres: Les Boucher et les Chiasson sont en voyage.

Le nom propre prend la marque du pluriel s'il désigne:

des familles illustres: Les Irvings et les McCains sont des familles anglaises.

Les personnages comme **modèles:** Les Riels et les Desjardins sont rares aujourd'hui.

Quand le nom propre désigne une **oeuvre**, il s'écrit indifféremment au singulier ou au pluriel:

J'ai acheté deux Picassos (ou Picasso).

Le Nom collectif

Le nom collectif désigne un ensemble ou une collection de personnes, d'animaux, de choses de même espèce.

L'accord des noms collectifs :

En règle générale, le verbe reste au singulier quand le collectif est précédé d'un article défini, d'un adjectif démonstratif ou d'un adjectif possessif.

Ex.: **La nuée** d'insectes **a envahi** le ciel.

Si le nom collectif est précédé d'un article indéfini (un ou une), le verbe s'accordera soit avec le collectif, soit avec son complément, selon que l'un ou l'autre frappe le plus l'esprit.

Ex.: **Une multitude** de soldats **périrent** au combat.

Une liste de joueurs blessés **s'allongeait** de jour en jour.



Le Nom composé

Le nom composé est formé de plusieurs mots qui désignent un être ou un objet unique dans la pensée.

Exemples:

Au **pluriel**, en règle générale, seuls le **nom** et l'**adjectif** prennent la marque du pluriel.

Ex. : des choux-fleurs, des blancs-becs, les beaux-arts

Si le nom composé est formé de deux noms liés par une **préposition**, seul le **premier** se met au pluriel.

Ex.: des arcs-en-ciel, des chefs-d'œuvre

Dans les noms composés, le **verbe**, l'**adverbe** et la **préposition** restent toujours **invariables**.

Ex.: des passe-partout, des ouvre-boîtes, des cure-dents

En dehors de ces règles, il nous faut saisir le sens du nom composé pour savoir si nous devons employer le singulier ou le pluriel. Laissez-vous dicter par *le bon sens*.

Un ou des essuie-mains	il sert à essuyer les mains.
Un ou des réveille-matin	il sert à nous réveiller le matin.
Un ou des cure-dents	il sert à curer les dents.
Un ou des abat-jour	il sert à rabattre la lumière.

Garde

Le mot *garde* peut être un nom ou un verbe. Dans un nom composé, le mot *garde* se met au **pluriel** si le nom composé désigne une **personne**. *Garde* a alors le sens de "gardien".

Exemple: des gardes-malades

Quand le **garde** désigne un **objet**, il est un verbe et demeure **invariable**.

Exemples: des garde-manger (ils servent à garder le manger).

des garde-boue (ils servent à protéger de la boue).

Grand

Quand le mot **grand** apparaît dans un nom composé, on recommande de lui mettre un **s** au **pluriel**, que ce nom soit du masculin ou du féminin.

Exemples: Mes grands-mères et mes grands-pères sont tous décédés.



3. L'Adjectif qualificatif

L'adjectif est un mot qui donne une **qualité** à l'être ou à l'objet auquel il se rapporte. Il s'accorde toujours avec le nom ou avec le pronom, quel que soit l'endroit où il est situé dans la phrase. S'il ne qualifie qu'un seul nom ou un seul pronom, l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec ce nom ou avec ce pronom.

Ex.: J'ai refusé les livres **usés** qu'on m'a offerts.

Le masculin l'emporte...

Ex.: Le marchand installe des tomates, des pommes et des poivrons **verts** dans la vitrine.

Souvent employé avec le verbe être, l'adjectif qualificatif s'accorde avec le nom ou pronom sujet du verbe.

Ex.: Les femmes de la ville sont **ambitieuses**.

Le sens d'un adjectif qualificatif peut changer selon qu'il est placé avant ou après le nom.

Ex.: Ce **pauvre** enfant n'est pas un enfant **pauvre**.

Quand plusieurs adjectifs se rapportent à un nom, ils s'accordent en genre et en nombre avec ce nom.

Ex.: Bien que nos randonnées soient **courtes**, elles nous semblent **stimulantes**.

Dans d'autres cas, il nous faudra utiliser notre bon sens pour accorder l'adjectif.

Ex.: Il a mis ses chaussures de veau **cirées** avec soin. (**Cirées** se rapporte à "chaussures" et non à "veau".)

L'Adjectif composé

Lorsqu'un adjectif est formé de deux qualificatifs (adjectif composé), ces deux mots s'accordent avec le nom.

Ex.: des pommes aigres-douces, des enfants sourds-muets, des premiers-nés

Attention! L'adjectif **nouveau-né** fait exception à cette règle. Par ailleurs, on parlera des **nouveaux mariés**, des **nouveaux venus** (sans trait d'union).

L'Adjectif composé désignant la couleur

Quand deux adjectifs sont réunis pour exprimer la couleur, ils sont tous les deux **invariables**.

Exemples:

Quand aux adjectifs qui précisent la couleur rouge (cramoisi, écarlate, mauve, pourpre, rose), ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom.

Ex.: des blouses **écarlates**, des roses **roses**

Il existe des noms (tels que cerise, jonquille, orange, olive, paille, etc.) qui exprime par image la couleur. Ils sont alors invariables.

Ex.: des murs **orange**, des fruits **marron**, des rubans **paille**

Mi, demi, semi

Les mots *mi*, *demi*, *semi* placés devant le nom ou l'adjectif restent invariables.

Ex.: Il a fêté la mi-carême. Il avait les yeux mi-clos. Ces demi-heures ont paru longues.

Quand **demi** est placé après le nom, il s'accorde en genre seulement avec ce nom.

Ex.: J'ai travaillé pendant deux heures et demie. (Heures est féminin.)

En parlant des heures, **demie** employé comme nom est du féminin.

Ex.: Cette horloge sonne les heures et les **demies**.



4. Le Pronom

En règle générale, le pronom est un mot qui remplace un nom. Il prend le genre et le nombre du nom remplacé.

On distingue six sortes de pronoms: le pronom personnel, le pronom démonstratif, le pronom possessif, le pronom indéfini, le pronom interrogatif et le pronom relatif.

Le Pronom personnel

Le pronom personnel s'appelle ainsi parce qu'il désigne une **personne grammaticale**. Il remplace le nom en indiquant qu'il est à la 1^{re}, à la 2^e ou à la 3^e personne.

	singulier	singulier	singulier	pluriel
1 ^{re} pers.: celle qui parle:	je	me	moi	nous
2 ^e pers.: celle à qui l'on parle:	tu	te	toi	vous
3 ^e pers.: celle dont on parle	il, elle	se	soi	ils, elles
		le, la	lui	les, leur
		en, y		eux

Ex.: Marc a été gentil. Ce cadeau, **je le lui** donne.

Ils ont été gentils. Ces cadeaux, **je les leur** donne.

Je est bien la personne qui parle, **le** est bien la chose dont on parle, **lui** est bien la personne dont on parle.

Le Pronom démonstratif

Le pronom démonstratif est un mot qui remplace le nom en montrant l'être ou la chose qu'il désigne.

Les pronoms démonstratifs sont:

celui	celui-ci	celui-là	ceux	ceux-ci	ceux-là
ce	ceci	cela	ça		
celle	celle-ci	celle-là	celles	celles-ci	celles-là

Ex.: Les pays en voie de développement traversent d'énormes difficultés quand on les compare à ceux d'Europe. **Ceux-ci** doivent venir en aide à **ceux-là**.

Ce, ceci et **cela** sont des pronoms neutres.

Le Pronom possessif

Le pronom possessif est un mot qui remplace le nom en indiquant le possesseur.



Les pronoms possessifs sont:

le mien	le tien	le sien	le nôtre	le vôtre	le leur
la mienne	la tienne	la sienne	le nôtre	le vôtre	le leur
les miens	les tiens	les siens	les nôtres	les vôtres	les leurs
les miennes	les tiennes	les siennes	les nôtres	les vôtres	les leurs

Ex.: Ma voiture est bleue. **La sienne** est rouge.

Le Pronom indéfini

Le pronom indéfini est un mot qui sert à désigner d'une façon plutôt vague une personne, un animal ou une chose.

En voici quelques-uns:

aucun	autrui	certains	chacun	l'autre	l'un	nul
on	personne	plusieurs	quelqu'un	quiconque	tel	tout

Ex.: Les enfants jouent, **chacun** à sa façon.

N.B. Faire la distinction entre l'adjectif indéfini et le pronom indéfini.

Ex.: Les joueurs se sont présentés. **Chacun** a essayé. **Plusieurs** ont réussi. **Tout** semblait facile.

Que remarquez-vous?

4.5 Le Pronom interrogatif

Le pronom interrogatif est un mot qui remplace un nom en interrogeant.

Les pronoms interrogatifs sont: **Qui? Que? Quoi? Quel? Lequel?**

Ex.: **Qui** te l'a dit? Jean.

Que veux-tu? Une pomme.

Lequel est le plus grand? Celui-ci.

N.B. Distinguer bien le pronom interrogatif de l'adjectif interrogatif.

Les pronoms **quel** et **lequel** sont variables. Voir le genre et le nombre du nom qu'ils remplacent.

Le Pronom relatif

Le pronom relatif est un mot qui remplace le nom ou le pronom en y joignant une proposition qui le détermine ou l'explique.



Les pronoms relatifs sont:

Qui	que	quoi	dont	où
lequel	laquelle	lesquels	lesquelles	
auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles	
duquel	de laquelle	desquels	desquelles	

Le pronom relatif a habituellement un antécédent devant lui. Cet antécédent sera soit un nom, soit un pronom.

N.B. **Qui**, pronom relatif, est sujet du verbe qui suit. Il prend la personne de son antécédent.



5. Le Verbe

Le mot indispensable pour affirmer quelque chose et pour exprimer une action ou un état s'appelle **verbe**. Sans lui, les mots ne représentent que des idées détachées, sans liaisons, sans rapports entre elles.

Le verbe est un mot qui exprime que l'on est (état) ou que l'on fait (action) quelque chose.

Ex.: L'enfant **est** malade. (**est** > état)

Le petit garçon **court** dans les champs. (**court** > action)

Le verbe qui exprime une action

La majorité des verbes expriment une action. Dans une phrase, quelqu'un ou quelque chose fait ou subit l'action que le verbe exprime. Celui qui fait ou subit cette action, c'est le **sujet**. Quand le sujet fait l'action, le verbe est à la forme active; quand le sujet subit l'action exprimée par le verbe, nous disons que le verbe est à la forme passive. Ce verbe est conjugué avec l'auxiliaire être.

Ex.: Les chevaux mangent les fleurs. (forme active)

Les fleurs sont mangées par les chevaux. (forme passive)

Le mode du verbe

Nous savons ce que veut dire l'expression "à la mode de chez nous". Elle signifie "selon notre manière de faire". Quand nous parlons d'un mode d'un verbe, nous signalons de quelle manière nous présentons l'action que ce verbe exprime.

Les six manières de présenter l'action exprimée par le verbe ou LES MODES DU VERBE sont: L'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

Les modes conjugués

On appelle conjugaison l'ensemble de toutes les formes que prend un verbe pour exprimer les différences de formes, de mode, de groupe, de temps, de personne et de nombre.

Les quatre modes conjugués (on dit aussi *modes personnels*):

L'**indicatif** indique qu'une action se fait, s'est faite ou se fera.

Le **conditionnel** indique que l'action se fera à une condition.

L'**impératif** présente l'action sous la forme d'un ordre ou d'une demande.

Le **subjonctif** exprime une obligation, un sentiment, une incertitude, un souhait, un désir, etc.

Le temps du verbe

Le temps du verbe, c'est la forme qu'il prend pour dire quand se passe l'action qu'il exprime. Il existe des temps simples (un mot) et des temps composés (deux mots).

Un temps composé est formé de l'auxiliaire **avoir** et participe passé, ou de l'auxiliaire **être** et du participe passé.

Ex.: Il a chanté. Il est allé.

Il avait chanté. Il était allé.

Il aura chanté. Il sera allé.



Les auxiliaires: Quand faut-il se servir de l'auxiliaire être?

Certains **verbes intransitifs** (ceux qui n'ont pas de complément d'objet direct ou de complément d'objet indirect) sont conjugués avec l'auxiliaire **être**.

Il en existe vingt :

aller	Échoir	naître	repartir	sortir
arriver	Éclore	partir	rester	survenir
décéder	Entrer	parvenir	retourner	tomber
devenir	Mourir	rentrer	revenir	venir

Les temps composés des verbes à la forme passive et à la forme pronominale sont toujours formés avec l'auxiliaire **être**.

Ex.: Ils **sont reçus** par leur patron. (forme passive)

Les mariés **se sont** promis fidélité. (forme pronominale)

La formation des temps simples

Les temps primitifs et dérivés des verbes réguliers

*Les temps **primitifs** sont ceux qui ont servi à former d'autres temps alors que les temps **dérivés** sont ceux qui ont été formés à partir des temps primitifs. Les **verbes réguliers** sont ceux dont la conjugaison est conforme à celle du verbe qui sert de modèle.*

Les temps primitifset les temps dérivés conséquents
indicatif présent	impératif présent
infinitif présent	futur simple, conditionnel présent
participe présent	indicatif présent aux trois personnes du pluriel, l'indicatif imparfait, le subjonctif présent
passé simple	2e personne du singulier qui a formé le subjonctif imparfait
participe passé	les huit temps composés



Les trois groupes et les verbes modèles

La plupart des grammairiens distinguent trois groupes de verbes et un verbe modèle (ou régulier) pour chacun.

1er groupe	2e groupe	3e groupe	3e groupe	3e groupe	3e groupe	3e groupe	3e groupe	3e groupe
ER	IR(iss)	IR	TIR	TRE	OIR	RE	inDRE souDRE	DRE
aimer	finir	courir	partir	battre	voir	lire	craindre	vendre

Il existe plus de 4000 verbes du premier groupe reconnu comme étant le plus simple à conjuguer. Par ailleurs, la plupart des nouveaux verbes (*télécopier* par exemple) se forment d'après la conjugaison des verbes en ER. (Et on dira encore que la langue française ne se simplifie pas!)

Terminaisons

Tableau des terminaisons de l'indicatif présent

	ER	IR(iss)	IR	TIR	TRE	OIR	RE	inDRE souDRE	DRE
Je	e	s	s	s	s	s	s	s	ds
Tu	es	s	s	s	s	s	s	s	ds
Il/Elle	e	t	t	t	()	t	t	t	d
Nous	ons	issons	ons	ons	ons	ons	ons	ons	ons
Vous	ez	issez	ez	ez	ez	ez	ez	ez	ez
Ils/Elles	ent	issent	ent	ent	ent	ent	ent	ent	ent

L'impératif présent comparé à l'indicatif présent

Les terminons de l'impératif présent sont les mêmes que celles de l'indicatif présent. Il y a cependant une exception très importante:

Les verbes en ER ne prennent pas de S à la deuxième personne du pluriel.

Ex.: **Aime** ton prochain. **Vole** de tes propres ailes. **Fonce** droit devant toi.

Cas particuliers:

Le complément qui suit le verbe du 1er groupe à l'impératif présent nous obligera à lui ajouter un **s** devant **en** et **y** pour éviter l'hiatus désagréable à l'oreille.

Ex.: Vas-y. Parles-en. Trouves-en. Penses-y.

Il existe quelques verbes en IR ou en OIR qui se terminent par **e** à l'impératif présent, comme les verbes du premier groupe:

cueillir, ouvrir, couvrir, offrir, souffrir, assaillir, tressaillir, savoir, vouloir et leurs composés comme accueillir, recueillir, recouvrir, etc.

Ex.: Recueille tes pensées.



L'infinitif présent a formé le futur simple et le conditionnel présent

Pour former la plupart des verbes au futur simple et au conditionnel présent, nous prenons le verbe à l'infinitif et lui ajoutons les terminaisons du futur simple ou du conditionnel présent.

Terminaisons du FS: **ai, as, a, ons, ez, ont**

Terminaisons du CP: **ais, ais, ait, ions, iez, aient**

Ex.: marcher au FS > je **marcherai**, tu **marcheras**, il **marchera**, etc.
partir au CP > je **partirais**, tu **partiras**, il **partira**

Le participe présent et l'indicatif présent

Le participe présent a formé l'indicatif présent (trois personnes du pluriel), l'indicatif imparfait et le subjonctif présent.

Les terminaisons de l'indicatif présent aux trois personnes du pluriel **ons, ez, ent**. Elles remplacent le **ant** du participe présent.

Le participe présent et l'indicatif imparfait

Les terminaisons de l'indicatif imparfait sont: **ais, ais, ait, ions, iez, aient**. Ces terminaisons remplacent le **ant** du participe présent.

Le participe présent et le subjonctif présent

Les terminaisons du subjonctif présent correspondent aux quatre terminaisons de l'indicatif présent: **e, es, e, ent**.

Aux deux personnes du pluriel, elles correspondent aux terminaisons de l'indicatif imparfait: **ions, iez**. Ces six terminaisons remplacent le **ant** du participe présent.

Attention: Nous laissons volontairement de côté la formation du *passé simple* et du *subjonctif imparfait* dont l'usage se limite de plus en plus à la langue littéraire. Voici quand même quelques exemples:

PS: nous voulû**mes**, vous aimâ**tes** SI: Que je criasse, que nous lussions

5.6 Accord du participe passé

Participe passé utilisé sans auxiliaire

Il s'accorde comme un adjectif qualificatif en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Participe passé précédé de l'auxiliaire être

Il s'accorde comme un adjectif qualificatif en genre et en nombre avec le nom (ou pronom) auquel il se rapporte.

**Participe passé précédé de l'auxiliaire avoir****Complément d'objet direct placé devant le participe passé**

Le seul cas où le participe passé s'accorde quand il est accompagné de l'auxiliaire **avoir**, c'est lorsqu'il se rapporte à un complément d'objet direct qui est placé devant lui. Le participe passé s'accorde alors en genre et en nombre avec ce complément d'objet direct.

Ex.: Les pommes que nous **avons mangées** étaient succulentes.

Pour trouver le complément d'objet direct de cette phrase, il faut se poser la question suivante: Nous avons mangé quoi? La réponse à cette question est **que**, pronom relatif complément d'objet direct mis pour l'antécédent **pommes**, qui est au féminin pluriel. Puisque **que** est placé devant le participe passé, celui-ci s'accordera en genre et en nombre avec le C.O.D.

Le participe passé suivi d'un infinitif

Pour savoir comment accorder un participe passé suivi d'un infinitif, je dois me poser la question suivante: Le pronom placé devant le verbe conjugué est-il C.O.D. de ce verbe ou de l'infinitif qui suit ce verbe conjugué?

Comparons:

Les arbres que j'ai vus grandir ont été coupés hier.

Les arbres que j'ai vu couper étaient tous pourris.

Posons-nous d'abord cette question pour le premier exemple: Est-ce que les arbres grandissaient? Oui.

J'ai vu quoi? J'ai vu **que**, mis pour **arbres**. Il y a donc accord.

Pour le deuxième exemple, posons-nous la question suivante: Est-ce que les arbres coupaient? Non.

J'ai vu quoi? J'ai vu couper. Le verbe **couper** est C.O.D. et le participe **vu** ne s'accorde pas le C.O.D. est placé après le participe.

Le participe passé des verbes pronominaux

Ex.: se brosser, s'absenter

Si un verbe est employé à la forme pronominale, il importe de se poser une seule question: Ce verbe est-il toujours à la forme pronominale?

Si la réponse est OUI, on dit que le verbe est **essentiellement pronominal**. Quand tel est le cas, le participe passé est un attribut et s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou pronom) auquel il se rapporte.

Ex.: Ils se sont absentés.

Si la réponse est NON, on dit que le verbe est **accidentellement pronominal**.

Ex.: Ils se sont promenés.

Dans un tel cas, je remplace l'auxiliaire **être** par l'auxiliaire **avoir**. Je pose la question: Qui? Ou Quoi? après le verbe pour trouver le C.O.D. Dans le présent cas, y a-t-il un C.O.D. placé après le participe passé? Non. Le C.O.D est, ici, le pronom complément placé devant l'auxiliaire être.

*Certains verbes accidentellement pronominaux n'ont jamais de C.O.D.: **plaire, nuire, succéder, ressembler, mentir, rire***



Les participes passés dû, cru, pu, su, voulu, etc.

Ces participes passés restent invariables quand le C.O.D. est sous-entendu (après le participe passé).

Ex.: Il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait **dû**.
Je lui ai rendu tous les services que j'ai **pu**.
Je lui ai chanté toutes les chansons qu'il a **voulu**.

Les participes passés coûté, valu, pesé, dormi, régné, vécu, etc.

Le participe passé de cette catégorie de verbes est invariable car les compléments auxquels il est relié ne sont pas des C.O.D, mais bien des compléments circonstanciels (de prix, de durée, de distance, etc.)

Le participe passé précédé de en

En règle générale, les grammairiens s'accordent à dire que le participe passé précédé de **en** est invariable parce que **en** est un pronom neutre et partitif qui signifie "de cela".

Ex.: Chacun m'a offert ses services, mais personne m'**en** a **rendu**.

Attention: Bien sûr, vous l'aurez compris, il existe d'autres cas particuliers, mais l'adverbe se fait attendre.

6. L'Adverbe

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

L'adverbe précise ou modifie le sens du verbe.

Formation de l'adverbe

*En règle générale, on forme l'adverbe en partant d'un adjectif qualificatif au féminin auquel on ajoute le suffixe **ment**.*

Ex.: fier, fière > fièrement

Certains adverbess prendront l'accent aigu:

Ex.: profond > profondément
énorme > énormément

Cas particuliers:

aisé > aisément
joli > joliment
vrai > vraiment
bref > brièvement
assidu > assidûment



Les adverbes en **amment** et **emment**

Si l'adjectif se termine par **ant** ou par **ent**, l'adverbe se formera en ajoutant **amment** ou **emment** au radical.

Ex.: abondant > abondamment
violent > violemment

N.B. Les adverbes **lent** et **présent** suivent la règle générale.

7. La Préposition

La préposition est un mot invariable qui introduit un complément en établissant un rapport entre ce complément et le mot qu'il complète. Un complément est un mot ou un groupe de mots qui sert à compléter ma pensée.

Ex.: Je travaille **à** la gare. Je reviens **de** l'école. Je retourne **dans** ma classe. Je marche **avec** mon frère. Je me repose **pendant** la nuit.

8. La Conjonction

La conjonction est un mot invariable qui fait la jonction entre deux mots ou deux groupes de mots semblables (noms, adjectifs, etc.) et deux propositions de même nature ou de nature différente.

Ex.: Le patineur **et** sa partenaire attendaient à l'urgence.
Le chasseur vise le lièvre **et** il l'attrape.

Il existe deux sortes de conjonctions: la conjonction de coordination et la conjonction de subordination.

La conjonction de coordination

Les conjonctions de coordination servent à joindre des mots ou des propositions de même nature.

Les plus usitées sont: **mais, ou, et, donc, car, ni, or, cependant**

Ex.: Je fais de gros efforts; **donc**, j'espère réussir.

La conjonction de subordination

Les conjonctions de subordination servent à joindre une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend.

Ex.: On ne se décourage pas **quand** on rencontre des difficultés.

Analysons:

Je sais **que** tu maîtriseras ton français.

Quelle est la proposition principale? La subordonnée? Pouvez-vous trouver la fonction de la proposition subordonnée conjonctive?

Distinguons bien les propositions indépendantes, principales et subordonnées.



9. Juxtaposition, coordination et subordination

La juxtaposition

a) *Juxtaposition de mots et de groupes de mots*

Ex) On y voyait des ustensiles de ménage, des bancs, des chaises, des fauteuils d'osier, des piquets de fer, des brides et des cordages.

Ex) Dans la boutique du marchand de poissons, on voit des soles, des limandes, des maquereaux et des raies.

Dans une phrase, on peut juxtaposer des mots ou des groupes de mots en les séparant seulement par une virgule : c'est la juxtaposition.

On utilise généralement la juxtaposition pour faire une liste.

b) *Juxtaposition de propositions*

Ex) Le garagiste répare les voitures, fait des vidanges, vend de l'essence, change les pneus.

P. indépendante P. indépendante P. indépendante P. indépendante

Dans une phrase, on peut également juxtaposer des propositions en utilisant la virgule.

On utilise généralement la juxtaposition pour énumérer une série d'actions à l'aide de propositions indépendantes.

La coordination

a) *La coordination*

Ex) Il y avait des bancs et des chaises, des piquets et des seaux, des brides et des cordages.

Ex) Le vent souffle et la branche casse. et la branche casse.

P. indépendante P. indépendante

On peut donc coordonner des mots ou des groupes de mots (exemple 1) mais aussi des propositions (exemple 2).

Pour coordonner, on utilise des conjonctions de coordination ou des adverbes de liaison.

b) *Les conjonctions de coordination*

Coordination des mots et groupes de mots

Ex) Coordination de noms : Il y avait des bancs et des chaises, des piquets et des seaux.

Ex) Coordination d'adjectifs : Le boxeur est petit mais fort

Ex) Coordination de verbes à l'infinitif : Il ne sait que manger et dormir.

Les conjonctions de coordination sont : mais, ou, et, donc, or, ni, car.

Elles servent à relier des mots et des groupes de mots de même nature et de même fonction entre eux.

Coordination des propositions

Des propositions indépendantes

Ex) La branche plie ou elle casse.

Ex) Il a raté son train car il s'est levé trop tard.

Ex) Grand-mère est arrivée mais elle repart bientôt.



Des propositions subordonnées

Ex) Je prends mon manteau quand il pleut ou quand il neige

Des propositions principales

Ex) Il rit et il joue dès qu'il arrive.

c) Les adverbess de liaison

Ex) Il n'avait pas envie de venir alors il n'est pas venu.

Ex) Le faucon observe sa proie puis il piqua soudain

Les adverbess de liaison sont : alors, aussi, ainsi, ensuite, puis, enfin ...

Les adverbess de liaison servent à coordonner le plus souvent des propositions.

La subordination

a) La subordination

Ex) Il ne faut pas réveiller le chat qui dort sur le lit

P. principale

P. subordonnée

Ex) Je rangeais mes affaires

P. principale

pendant qu'il jouait.

P. subordonnée

Une proposition est subordonnée lorsqu'elle dépend d'une autre proposition, la proposition principale.

Pour subordonner une proposition subordonnée à la proposition principale, on utilise un subordonnant.

b) Les pronoms relatifs

Ex) Il ne faut pas réveiller le chat qui dort sur le lit

P. principale

P. Subordonnée

Ex) La maison que mes parents ont achetée, est sur le bord de la route

P. principale*

P. Subordonnée

P. principale*

** dans cet exemple, la principale est formée de 2 parties qui encadrent la proposition subordonnée*

Les pronoms relatifs sont des subordonnants, ils servent à relier la proposition subordonnée à sa principale.

Les pronoms relatifs sont : qui, que, quoi, dont, où, lequel ...

c) Les conjonctions de subordination

Ex) La gazelle s'enfuit dans les herbes dès que le lion apparaît.

P. principale

P. Subordonnée

Les conjonctions de subordination sont des subordonnants, ils servent à relier la proposition subordonnée à sa principale.

Les conjonctions de subordination sont : puisque, lorsque, si ... pour que, dès que, parce que, pendant ... que, etc. ..